

N° 657

14 Mars. 2012
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Austérité, trop c'est trop !

C'est ce qu'ont exprimé des centaines de milliers de salariés en Europe en participant à la journée d'action du 29 février à l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats. Cette première riposte dans tous les pays et le même jour aux politiques d'austérité qui enfoncent encore plus les peuples dans la crise visait à promouvoir d'autres alternatives basées sur l'exigence d'une répartition des richesses privilégiant la justice sociale, l'emploi, la revalorisation des salaires et les investissements plutôt que les dividendes pour relancer la croissance et sortir de la crise. Les cadres, qui refusent de plus en plus nombreux d'être les simples porteurs de stratégies d'entreprises élaborées sans eux, ont pris toute leur place dans les rassemblements, manifestations et arrêts de travail organisés en France pour affirmer qu'il y a d'autres choix possibles que la poursuite sans fin des reculs sociaux et exprimer leur aspiration à la mise en place de politiques de management garantissant autonomie, responsabilité, et solidarité dans l'entreprise. De nouvelles initiatives professionnelles et interprofessionnelles sont en construction pour faire prévaloir les revendications et faire vivre une Europe sociale et solidaire. Les cadres ont toutes les raisons d'être présents aux côtés des salariés dans les mobilisations à venir. D'ores et déjà, la pétition nationale "ni coupable, ni responsable" disponible en ligne sur le site <http://www.cgt.fr> est un moyen de peser dans le débat.

Branche Poste

Suicides à La Poste, juste insupportables !

Ce 11 mars, un cadre a mis fin à ces jours à la plateforme courrier de Trégunc (Finistère).

Le 29 février, c'est un cadre supérieur, qui s'est suicidé à La direction de Rennes. Pour toute réponse La Poste s'engage à ouvrir le dialogue sur le bien-être au travail !

La direction serait bien inspirée de mettre un terme à une stratégie qui a relégué les cadres au rang de variable d'ajustement dans une course effrénée au rendement. Il s'agit de restaurer le travail et les droits, de mettre fin au chantage à l'emploi, à l'individualisation des salaires et à la déshumanisation des organisations du travail.

Pour La CGT, il faut stopper toutes réorganisations et ouvrir de véritables négociations afin de revoir la finalité, l'organisation et le contenu du travail !

Le ver est dans la pomme

Pour investir dans de nouvelles activités, la Banque Postale restructure et réorganise le travail en imposant de nouveaux horaires et de nouveaux régimes de travail dans le mépris le plus total pour la santé au travail de ses collaborateurs.

Au centre financier de La Source, la Banque Postale veut installer un service COFI à distance avec des postes en 3X2 sur des amplitudes de plus de 12 heures et des semaines alliant des journées continues et des vacances uniques d'après-midi.

Concilier vie privée et vie professionnelle constitue une dimension essentielle de la santé au travail. Expérimenter une organisation sur une catégorie peu nombreuse de personnel pour l'étendre à tous est un très mauvais signal pour les négociations « *santé au travail* ».

La CGT milite pour que l'accord métiers Services Financiers porte sur l'organisation, le contenu, la finalité et la reconnaissance du travail.

Prospérité
pour les financiers,

Austérité
pour les salariés :

Il faut agir

**pour refuser l'austérité
et gagner une autre répartition des richesses**

Branche Télécoms

Actionnaires, toujours plus ? NON !

Les dividendes versés aux actionnaires seront, cette année supérieurs aux bénéfices. Ils sont passés de 4,3 milliards d'euros en 2010 à 4,39 en 2011 (contre 1,63 en 2004).

En 2011, la part de la valeur ajoutée revenant aux actionnaires est passée de 16,5% à 17,12%. Au total plus de 25 milliards d'euros sont partis à la spéculation depuis 2004, soit plus qu'il ne faut pour « fibrer » la totalité de la France !

Ces 4,39 milliards d'euros de dividendes ne doivent pas aller à la finance qui alimente la spéculation responsable de la crise actuelle, mais dans une augmentation significative de la rémunération du personnel, la création d'emplois et l'investissement dans un projet industriel ambitieux.

La ZZZ folie frappe les cadres !

Tous les cadres de France Télécom, et sans doute ailleurs sous d'autres formes, sont submergés de mail émanant d'émetteurs dont le nom commence par le « doux » ZZZ !

Ces mails peuvent concerner la vie globale de l'entreprise, l'évolution dans le métier, les offres commerciales ou une opération de communication.

Tous ces mails nécessitent, de la part du cadre qui les reçoit, une lecture détaillée pour se tenir au courant, une analyse complète si le sujet concerne son domaine, et quelquefois quelques minutes pour répondre à un sondage « *qui ne prendra que quelques minutes* » bien évidemment !

Au-delà de ces informations reçues, c'est la façon de les recevoir qui est intrusive, car le cadre ne peut répondre à cet interlocuteur anonyme, et ne peut non plus ignorer ces informations car il ne sait pas a priori si elles lui sont utiles.

En tout état de cause, ces mails sont chronophages, car ils arrivent sans coup férir, sans prévenir, et stoppent l'activité du cadre ... Sans doute est-ce un moyen pour que les cadres restent sous pression en permanence ... non ?

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

On se syndique ?

Dans le monde du travail, les inégalités sociales, économiques se traduisent dans les conditions de travail, les suppressions d'emplois, la précarité. Chacun ressent sur sa fiche de paie mais aussi dans ses perspectives de carrière, que le compte n'y est pas.

Et pourtant les possibilités de contester existent!

Les salariés, y compris les cadres, ont tout intérêt à se rassembler en adhérant à la CGT. C'est le seul moyen de défendre ses droits, de proposer collectivement d'autres choix dans l'entreprise, de lutter lorsqu'il n'y a pas d'autre solution pour se faire entendre, de négocier avant, pendant et après tout conflit, et enfin de recommencer !

Les avancées sociales sont les fruits des luttes.

En se syndiquant, on se donne les moyens de les défendre, de les faire vivre, et pourquoi pas d'en gagner de nouvelles.

Quelques enquêtes ...

La crise : ils en pensent quoi les cadres ?

L'UGICT-CGT vient de publier les résultats d'une enquête effectuée par OpinionWay qui vise à cerner les attentes des 4 millions de cadres et la manière dont la crise impacte leur travail. Acteurs pivots de la réalité économique, les cadres sont placés au cœur des turbulences de la crise actuelle.

Soumis à la course à la rentabilité à 2 chiffres, les cadres portent un jugement lucide sur les maux qui affectent aujourd'hui le travail. Les réponses des cadres démystifient les évidences. Ils jugent sévèrement l'actionnariat et l'évaluation. Ils considèrent ne pas être rémunérés à la hauteur de leur qualification, de leurs responsabilités, de leurs charges et temps de travail. Ils dénoncent l'injustice d'un financement des retraites reposant sur les seuls salariés. Ils perçoivent les mesures de rigueur comme des mesures d'austérité.

Cette enquête est consultable sur le site : www.ugict.cgt.fr

Egalité : La France mauvaise élève

A l'occasion du 8 mars, la Commission européenne nous apprend que si l'écart des rémunérations hommes/femmes est en moyenne de 16,4% dans l'Union Européenne et tend à diminuer, le fossé se creuse dans certains pays, dont la France ! Bruxelles y voit les difficultés à concilier vie professionnelle et vie familiale alors que le principe de l'égalité des rémunérations entre les salariés masculins et féminins pour un même travail est inscrit dans les traités européens depuis 1957.

Toutefois, relevons avec intérêt que la Commission, sortant de sa réserve habituelle sur le sujet, indique également que l'écart de rémunération traduit une inégalité persistante sur le marché du travail dans son ensemble.

International

Syndicaliste licenciée

Micheline Banbe (Responsable Centre appel), Vice-présidente de la section syndicale en charge des Femmes et Secrétaire adjointe aux affaires juridiques de l'Union régionale de CSAC à Douala a été abusivement licenciée de son entreprise, Orange Cameroun.

La syndicaliste avait été présentée aux dernières élections des délégués du personnel en avril 2011. Depuis, l'employeur n'a cessé de cibler toutes les personnes sur cette liste ainsi que celles présentées par la section syndicale en les disqualifiant au profit de non-syndiqués.

La CSI a interpellé le Président P. Biya, afin de mettre tout en œuvre pour qu'elle retrouve ses droits dans les plus brefs délais et que les Conventions fondamentales de OIT soient respectées au Cameroun.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

L'ADEME en danger

Selon un projet gouvernemental, l'organisation de l'ADEME, (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) serait en passe d'être modifiée.

Ce projet signerait, selon l'ensemble des organisations syndicales, le *démantèlement* de l'agence et porterait gravement atteinte à son autonomie, à l'efficacité et à la nécessaire neutralité des organismes d'État vis-à-vis des pouvoirs publics.

Le gouvernement tout à son obsession de détruire les organismes publics indépendants et neutres, montre son mépris des questions environnementales et énergétiques qui sont au cœur des préoccupations des Français.

Les organisations syndicales sont décidées à ne pas laisser faire ce mauvais coup.

Le Grenelle de l'environnement est passé, il a fait pschhhhhhhhhh ?

Emploi

Une occasion manquée

Les négociations sur l'activité partielle de longue durée, pouvaient offrir une alternative aux licenciements. Occasion manquée, les employeurs seront mieux indemnisés par l'Etat et l'UNEDIC qui s'endettera davantage.

Les patrons pourront recourir aux heures supplémentaires défiscalisées puis au chômage partiel, touchant ainsi deux fois les aides publiques. Plus encore : l'autorisation administrative visant à contrôler la réalité des difficultés de l'entreprise avant démarrage du dispositif, est supprimée. La CGT a proposé l'unification des dispositifs de chômage partiel, une modification du financement pour sécuriser le contrat de travail tout en préservant les capacités productives de l'entreprise en attendant le redémarrage de l'activité, en vain.

Une France moins forte !

C'est maintenant 9,4% de la population active en métropole qui est frappée par le chômage. Dans ce nombre, les jeunes sont sur représentés dans la catégorie des emplois précaires. Fin 2011 et pour la première fois depuis fin 2009 l'économie française a détruit des emplois salariés.

En 2012, selon l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques, ça n'ira pas mieux, le taux de chômage devrait dépasser les 10%. Pourtant X. Bertrand, ministre du Travail encore en poste, affirme que la France a « *mieux résisté que ses principaux partenaires face à la crise mondiale* » (sic) entre 2007 et 2011.

En fait durant ces années, contrairement à ce qui nous est asséné par le gouvernement actuel, la France s'est affaiblie et sa jeunesse en a payé le prix fort !

Égalité

Femmes cadres : toujours derrière !

L'Insee a publié en février son enquête « *Emplois et salaires* ». En 2009, les femmes gagnaient 20% de moins que les hommes dans le secteur privé à temps de travail équivalent.

Cette situation est due pour partie à une structure des qualifications différentes, par exemple, 19% des hommes salariés du privé sont des cadres contre seulement 12% des femmes.

Et dans chaque catégorie socioprofessionnelle les écarts demeurent.

Chez les cadres du privé, le salaire des femmes est inférieur de 23% et de 21% dans le public, cet écart s'explique certes par un effet de plafond de verre, mais aussi par d'autres éléments, comme les choix de spécialité de formation, les secteurs d'activité ou les déroulements de carrière.